

Pantin, le 31 juillet 2019

Information riverains

Quartier Quatre-Chemins

Objet : Travaux de voirie rue Denis Papin

Madame, Monsieur,

À compter du lundi 12 août 2019, la Ville entreprend des travaux de requalification de la rue Denis Papin pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

L'objectif est de rendre cette rue plus accessible et agréable, notamment grâce à l'agrandissement des trottoirs et à la création d'une zone 30. Conformément à la concertation qui s'est tenue, une bande cyclable végétalisée sera également mise en place avec de nouveaux arbres et arbustes plantés. Enfin, des aménagements spécifiques permettront de pacifier et sécuriser les abords de l'école Joséphine Baker.

Les travaux se feront en deux phases :

- Dans un premier temps, de la rue Cartier-Bresson à l'avenue Édouard Vaillant.
- Dans un second temps, de la rue Diderot à la rue Cartier-Bresson.

Durant toute la période du chantier :

- La circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir opposé aux travaux ;
- L'accès à l'école Joséphine Baker sera évidemment maintenu pour les piétons ;
- Le stationnement sera interdit sur une partie de la rue, en fonction des phases de travaux ;
- La circulation dans la rue et au niveau des carrefours, sera restreinte ;
- La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Durant certaines périodes du chantier, des portions seront temporairement inaccessibles aux riverains, et notamment les garages, pendant les horaires de travaux de 8h à 17h30.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux ainsi que les interdictions de circuler et de stationner, afin que l'entreprise puisse vous livrer la voirie le plus rapidement possible.

Les services de la ville se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77.

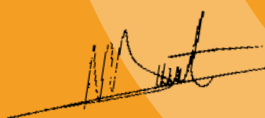
Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Alain Périès

Premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme,
à l'Aménagement, à l'Habitat et aux Bâtiments
Conseiller territorial délégué au Territoire du Faubourg



Mathieu Monot

Adjoint au maire, délégué à la Démocratie locale,
à la Qualité de l'espace public, aux Travaux
et à la Politique de la ville
Conseiller territorial